



Communiqué de presse

Information réglementée
29 février 2012

Notification en vertu de la Loi du 2 mai 2007

Février 2012 - Mise à jour concernant les titres existants

Malines, 29 février 2012 – Telenet Group Holding SA (“Telenet” ou “la Société”) (Euronext Bruxelles: TNET) publie les informations suivantes, sur la base de l’article 15 de la Loi du 2 mai 2007 et de l’Arrêté Royal du 14 février 2008 y relatif:

	29 février 2012	23 décembre 2011	Différence
Capital social	€ 294.190.333,96	€ 294.190.333,96	€ 0,00
Nombre total de titres conférant à un droit de vote (le dénominateur)	113.516.857	113.516.857	0
Actions ordinaires	113.421.984	113.421.984	0
Actions avec un dividende de liquidation non privilégié	94.843	94.843	0
Golden Shares	30	30	0
Nombre total de droits de vote associés à	113.154.351	113.296.505	-142.154
Actions ordinaires	113.059.478	113.201.632	-142.154
Actions avec un dividende de liquidation non privilégié	94.843	94.843	0
Golden Shares	30	30	0
Warrants et Parts bénéficiaires			
Warrants	5.461.892	5.479.559	-17.667
(Options sur) Parts bénéficiaires	346.025	346.025	0

Dès le 23 décembre 2011, le capital social et le nombre de droits de vote ont été modifiés comme indiqué ci-dessous:

- La Société a racheté 142.154 actions propres en plus; le droit de vote lié à ces actions est suspendu. Comme annoncé le 16 février 2012, les actions rachetées sous le Programme de Rachat d’Actions 2012 seront annulées par la Société.
- 17.667 Warrants ont été déclarés nuls.

Les droits attachés aux **Golden Shares** et aux **actions avec un dividende de liquidation non privilégié** sont décrits dans les statuts de Telenet, disponibles sur notre site web.

Chaque option sur une **Part bénéficiaire** confère le droit de souscrire à une Part bénéficiaire. Au bout d'un certain temps, les Parts bénéficiaires peuvent être échangées contre des actions ordinaires sur la base d'une pour une.

Chaque **Warrant** confère le droit de souscrire à une action ordinaire, aux conditions stipulées dans les plans des warrants de 2007, 2008, 2009 et 2010.

Toute augmentation de la participation au-delà (ou diminution en deçà) des plafonds suivants nécessite qu'une déclaration soit faite à Telenet et à l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA, le successeur de la CBFA):

1. plafond statutaire de 3%, tel que défini par les statuts de la Société;
2. 5% ou tout multiple de 5%, comme stipulé par la Loi belge.

Les formulaires de déclaration de transparence sont toujours disponibles sur le site web de la FSMA: <http://www.fsma.be/nl/Supervision/fm/gv/ah/circah/ov.aspx>

Un guide détaillé précisant comment compléter une déclaration de transparence est également disponible sur le site web de la FSMA: http://www.fsma.be/~media/Files/circah/NL/gv/ah/cbfa_2008_16.ashx

Le formulaire de déclaration de transparence doit être soumis à:

1. la FSMA (e-mail trp.fin@fsma.be et fax* +32 2 220 59 12)
2. Telenet (e-mail investor.relations@staff.telenet.be et fax* +32 15 33 59 59)

* Pour des raisons de sécurité juridique

Cette information est également disponible sur notre site web , aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs, <http://investors.telenet.be>.

Contacts

Juridique:	Dieter Nieuwdorp VP Corporate Counsel – Legal dieter.nieuwdorp@staff.telenet.be Tél.: +32 15 33 58 62 Fax: +32 15 33 59 59 Liersesteenweg 4 – 2800 Mechelen – Belgique	Evelyne Nieuwland Corporate Communications evelyne.nieuwland@staff.telenet.be Tél.: + 32 15 335 794
Presse:	Stefan Coenjaerts Corporate Communications stefan.coenjaerts@staff.telenet.be Tél.: + 32 15 335 006	

À propos de Telenet – Telenet est un fournisseur de premier plan de services médias et télécoms. Telenet se spécialise dans la fourniture de la télévision par câble, de l'Internet à grande vitesse et de services de téléphonie fixe et mobile, principalement à destination de clients résidentiels en Flandre et à Bruxelles. Sous la marque Telenet Solutions, la société fournit en outre des services à des entreprises implantées partout en Belgique. Telenet est coté sur Euronext Brussels sous le symbole TNET.

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues en consultant notre site web <http://www.telenet.be>. D'autres informations, relatives aux données opérationnelles et financières, peuvent également y être téléchargées, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs. Notre rapport annuel consolidé 2010 et le Rapport financier consolidé pour les deux premiers trimestres 2011 sont disponibles sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs (<http://investors.telenet.be>).